

The background of the slide is a light gray gradient. It is decorated with numerous realistic water droplets of various sizes. Some droplets are large and prominent, while others are small and subtle. They are scattered across the page, with a higher concentration in the top-left and bottom-right corners.

CR DE LA RÉUNION DU 31 AOÛT

2026

VOIRIE :

- L'ENTREPRISE RETENUE EST L'ENTREPRISE EIFFAGE POUR UN MONTANT DE 31 440 € TTC POUR 20 T.
- LES TRAVAUX SONT PRÉVUS POUR FIN SEPTEMBRE
- LES EMPLOYÉS COMMUNAUX PRÉPARERONT LES CHANTIERS EN GRAVE AUX ENDROITS UTILES.
- MÊME SI NOUS FAISONS DU POINT À TEMPS CETTE ANNÉE, IL VA FALLOIR PASSER DANS TOUS LES CHEMINS AFIN DE FAIRE UN POINT SUR L'ÉTAT DES BITUMES : FAÏENÇAGES, FLASHS, ETC.

Travaux réalisés :

- VDL
- ECOLE MATERNELLE
- FEU TRICOLORE
- ECLAIRAGE TERRAIN DE PÉTANQUE





ECOLE MATERNELLE



CETTE COUR DU BAS QUI EST À L'OMBRE LE MATIN PERMETTRA D'AMÉLIORER L'ACCUEIL LORS DES CANICULES.

IL RESTE ENCORE QUELQUES AMÉLIORATIONS À APPORTER ET À PLANTER L'ARBRE



FEU TRICOLORE ET SÉCURISATION POUR LA CANTINE

IL MANQUE UN FEU, SUR L'AUTRE IL FAUT DÉPLACER LES VOYANTS

IL FAUT METTRE DES BARRIÈRES ET DES POTELETS SUR LA LONGUEUR



TERRAIN DE PÉTANQUE

- APRÈS PLUS DE DEUX MOIS DE RETARD, LES LUMINAIRES SONT ARRIVÉS EN FIN DE SEMAINE DERNIÈRE ET ILS SONT POSÉS ET ILS VONT ÊTRE TESTÉS.

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

- VDL
- APPARTEMENTS
- ECOLE ÉLÉMENTAIRE
- MAISON DE SANTÉ
- MÉDIATHÈQUE

SALLE DE VDL

- TOITURE QUI FUT : CE SONT DES TÔLES FIBROCIMENT-AMIANTE.
- ISOLATION DU TOIT OU SOUS TOIT
- PORTES + FENÊTRES
- SYSTÈME DE CHAUFFAGE (SUIVANT SYSTÈME ISOLATION DES MURS POUR ÊTRE AU DESSUS DE 40 % D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE)
- AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR POUR AMÉLIORATION DE L'ACOUSTIQUE.
- ELECTRICITÉ
- **C'EST LA TOITURE LA PLUS URGENTE MAIS :**



SUBVENTIONS

Organisme	OUI/NON	Si oui règle ou non pourquoi
LEADER	N	Ce n'est pas un bâtiment de centre bourg
DETR / DSIL	O	Si travaux sup à 40 % d'économie d'énergie 30 % maxi
Région	N	Une demande a été faite mais
FIC	O	Si oui à voir le FIC pour les chemins. 40 % maxi
ACTEE	O	A voir le nouveau programme
Vente CEE seule	O	

- **POUR AVOIR LA DETR :**
- **AFIN DE PROUVER LE GAIN DE 40 % MINIMUM, IL EST DEMANDÉ UNE ÉTUDE THERMIQUE QUI DOIT LE DÉMONTRER (AVANT/APRÈS).**
- **NOUS AVONS DEUX ANS À COMPTER DE LA DATE DE PRISE DE L'ARRÊTÉ DE PROGRAMMATION POUR SIGNER UN PREMIER DEVIS, ET QUATRE ANS À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PREMIER DEVIS POUR L'ACHEVER.**
- IL A ÉTÉ ACTÉ DE NE PAS PRENDRE UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE.
- LA PREMIÈRE ÉTAPE EST DE RÉALISER UN CAHIER DES CHARGES AFIN DE CHOISIR UNE ENTREPRISE POUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE QUI FERA :
 - UN ÉTAT INITIAL ET UNE ANALYSE DES CONSOMMATIONS
 - A PARTIR DE PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS, LE CALCUL DU GAIN ÉNERGÉTIQUE

- AFIN D'AVOIR LES CEE, IL FAUT PAR EXEMPLE POUR QUE LE DOSSIER SOIT VALIDÉ, UN ISOLANT RESPECTANT UNE RÉSISTANCE THERMIQUE (R) MINIMALE :
- FICHE BAT-EN-101 (RAMPANTS / PENTE > 5 %) : **$R \geq 6 \text{ M}^2.\text{K}/\text{W}$** .
- POUR LA TOITURE LES CEE PEUVENT RAPPORTER 4 000 À 5 000 €

FRÉDÉRIC, LAURENT, ALICE, NOÉMIE ET DIDIER RÉALISERONT LE CAHIER DES CHARGES POUR L'APPEL D'OFFRE POUR L'ÉTUDE THERMIQUE.

APPARTEMENTS

Organisme	OUI/NON	Si oui règle
LEADER	N	
DETR / DSIL	O	Sous certaines conditions
Région	N	
Département	O	Sous certaines conditions
Certificats d'EE	O	La poste suivant des critères
Par nous même	O	

- **DETR – FONDS VERT**

- LES RÈGLES FONDS VERT FIXENT LE CONTENU DE L'ÉTUDE THERMIQUE S'AGISSANT DES LOGEMENTS :
- **"DANS LE CAS DE BÂTIMENTS À USAGE EXCLUSIVEMENT RÉSIDENTIEL, DU FAIT DU CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ PROPOSÉ, L'ÉTUDE THERMIQUE DEVRA ÊTRE UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE AU SENS DE L'ARRÊTÉ DU 4 MAI 2022 – DÉFINISSANT L'AUDIT DIT « RÉGLEMENTAIRE » – OÙ L'UN DES SCÉNARII DE TRAVAUX DE RÉNOVATION PROPOSÉ CORRESPOND AU PROJET QUI FAIT L'OBJET DE LA DEMANDE"**. LE DPE EST UN ÉLÉMENT À PRENDRE EN COMPTE DANS LA RÉALISATION DE L'AUDIT MAIS IL N'EST PAS SUFFISANT.
- **LE RECOURS À UN MAÎTRE D'ŒUVRE N'EST PAS INDISPENSABLE.**
- DES AIDES ONT PU ÊTRE VERSÉES SUR CERTAINS DOSSIERS DE LOGEMENT DÈS LORS QUE LE DOSSIER CONTENAIT L'ÉTUDE THERMIQUE AINSI QUE DES DEVIS PRÉCIS D'ENTREPRISES COMPÉTENTES QUI REPRENAIENT LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES PRÉCONISATIONS DU THERMICIEN
- L'OBJECTIF (S'AGISSANT DES LOGEMENTS) EST D'ATTEINDRE A MINIMA LA CLASSE C MAIS LE NIVEAU B (VOIRE LE LABEL BBC RÉNOVATION) PERMET D'EMBARQUER UN AUTRE FINANCEUR (CD 63)

Pour le département :

Une aide est possible par type de travaux et la classe atteinte :

Classe D	Classe C	Classe B
Maxi 5 000 €/ appartement et 30 % de coût	Maxi 10 000 €/ appartement et 30 % de coût	Maxi 15 000 €/ appartement et 30 % de coût

Il faut **un DPE avant**, possibilité de faire les travaux en régie ou avec des artisans (RGE ou pas) et **un DPE à la fin**.

Un % en plus pour des matériaux biosourcés

Possibilité d'avoir 50 % d'aide pour réaliser un diagnostic. Attention place Lamothe, il y a une salle communale dessous donc réaliser une étude aussi avant (voir avec la salle du plan d'eau). Une personne du département passe mi septembre pour voir les appartements rue d'Enfer.

Pour les ERP, les artisans ne sont pas obligés d'être RGE alors que pour les appartements oui (pour les CEE). De même pour le bureau d'étude.

- LE TRAVAIL DE CHOIX DES SCÉNARIOS DEVRA ÊTRE FAIT EN MÊME TEMPS QUE LE TRAVAIL QUE NOUS AVIONS PARLÉ LA DERNIÈRE FOIS, À SAVOIR PASSER DANS LES APPARTEMENTS ET VOIR SI DES TRAVAUX URGENTS DEVAIENT ÊTRE FAITS.
- POUR LANCER NOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN 2027, IL FAUT QUE L'ÉTUDE THERMIQUE PRÉALABLE INDISPENSABLE POUR DÉBLOQUER LES SUBVENTIONS SOIT RÉALISÉE EN 2026.
- VOICI UNE PROPOSITION DE CALENDRIER AVEC LES ÉTAPES CLÉS :
- **SEPTEMBRE – OCTOBRE** : LANCEMENT ET RÉALISATION DE L'ÉTUDE THERMIQUE PAR UN BUREAU D'ÉTUDES QUALIFIÉ (RGE OU OPQBI ?).
- **NOVEMBRE 2026** : RESTITUTION DES SCÉNARIOS DE TRAVAUX.
- **DÉCEMBRE 2026** : VALIDATION DU SCÉNARIO RETENU ET DÉPÔT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS.
- DES PERSONNES EN PLUS SOUHAITENT-ELLES PROPOSER LEURS SERVICES ?

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET ÉCOLE MATERNELLE

- AFIN D'AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE LORS DES CANICULES, NOUS ALLONS INSTALLER DES VENTILATEURS.

- **AIDE DE LA RÉGION :**

- ÉQUIPER UN OU PLUSIEURS BÂTIMENTS COMMUNAUX DE DISPOSITIFS DE CLIMATISATION **OU DE RAFRAÎCHISSEMENT** AFIN DE PROTÉGER LES HABITANTS LES PLUS VULNÉRABLES LORS DES ÉPISODES DE FORTES CHALEURS.
- LE CALCUL DE LA SUBVENTION S'EFFECTUE **AU TAUX DE 50 % DES DÉPENSES ÉLIGIBLES**, DANS LA LIMITE DU **PLAFOND DE SUBVENTION DE 10 000 € PAR COMMUNE**.
- LES DÉPENSES ÉLIGIBLES SONT LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES À COMPTER DU 1^E JUIN 2026. ELLES PEUVENT COMPRENDRE :
 - L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION OU DE RAFRAÎCHISSEMENT FIXES OU MOBILES ;
 - LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LEUR INSTALLATION ;
 - LES TRAVAUX DIRECTEMENT LIÉS À LA MISE EN PLACE DE CES ÉQUIPEMENTS.

AIDE EDF

- **DISPOSITIF ÉTÉ 2026 : EMBOURSEMENT JUSQU'À 400 € PAR ÉQUIPEMENT, 10 MAX.**
- BRASSEURS D'AIR, BRUMISATEURS, CLIMATISEURS, VENTILATEURS — BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE SUR FRAIS RÉELS POUR ÉQUIPER RAPIDEMENT VOTRE ÉTABLISSEMENT FACE AUX ÉPISODES DE CHALEUR.
- **QUELS ÉQUIPEMENTS SONT COUVERTS ?**
- LE DISPOSITIF PREND EN CHARGE LES **FRAIS RÉELS** D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE RAFRAÎCHISSEMENT **BRANCHÉS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE** PERMETTANT UNE MISE EN ŒUVRE RAPIDE : REMBOURSEMENT JUSQU'À 400 € PAR ÉQUIPEMENT — SUR PRÉSENTATION D'UNE FACTURE **DATÉE ENTRE LE 26 JUIN ET LE 30 SEPTEMBRE 2026**. POUR CHAQUE ÉQUIPEMENT, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN REMBOURSEMENT ALLANT JUSQU'À 400 €. SI LE PRIX DE L'ÉQUIPEMENT EST INFÉRIEUR À 400 €, IL POURRA ÊTRE REMBOURSÉ À 100 % DE SON COÛT D'ACHAT. DANS LA LIMITE DE **10 ÉQUIPEMENTS PAR ÉTABLISSEMENT** ET DE **100 000 ÉQUIPEMENTS AU TOTAL**. LA DEMANDE (FACTURE INCLUSE) DOIT ÊTRE DÉPOSÉE **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026**. **PRIVILÉGIEZ LES ÉQUIPEMENTS FABRIQUÉS/ASSEMBLÉS EN EUROPE.**

- **BRASSEURS D'AIR DE PLAFOND : QUELLES LIMITES ?**
- LA PREMIÈRE LIMITE EST TOUTE SIMPLE : LE BRASSEUR D'AIR PLAFONNIER FAIT GAGNER UNE TEMPÉRATURE RESENTIE QUI PEUT ALLER JUSQU'À 4 DEGRÉS EN THÉORIE, MAIS QUI DANS LA PRATIQUE DÉPASSE RAREMENT **3 DEGRÉS**.
- IL EST GÉNÉRALEMENT RECONNU QUE L'INCONFORT APPARAÎT DÈS QU'UNE TEMPÉRATURE D'AIR IMMOBILE DÉPASSE 28°C. DANS CES CONDITIONS, DÈS QUE L'ON ATTEINT 31 DEGRÉS DANS UNE SALLE, LES BRASSEURS D'AIR DE PLAFOND NE PEUVENT PAS À EUX SEULS AMENER LA SATISFACTION DES OCCUPANTS.



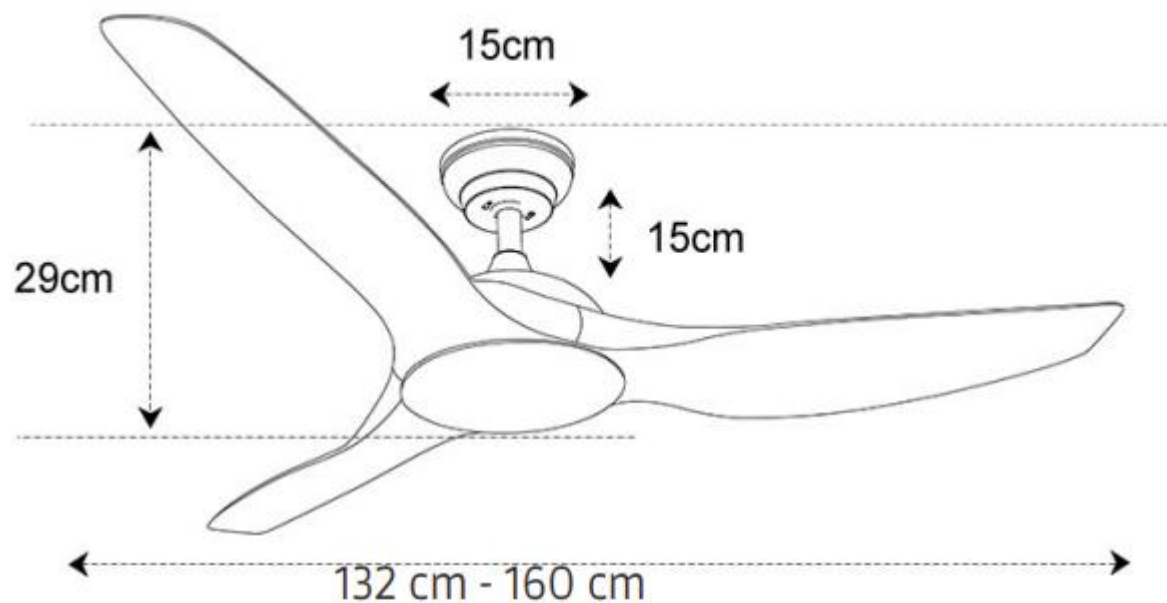
- **ÉCOLE MATERNELLE : 11**

- SALLE 1 : SUPERFICIE : **50 M² (10 X 5 M)** HAUTEUR : **3,2 M**
- SALLE 2 : SUPERFICIE : **49 M² (7 X 7 M)** HAUTEUR : **3,2 M**
- SALLE 3 : SUPERFICIE : **42 M² (7 X 6 M)** HAUTEUR : **3,2 M**
- SALLE 4 : SUPERFICIE : **30 M² (6 X 5 M)** HAUTEUR : **3,2 M**
- GARDERIE : SUPERFICIE : **28 M² (7 X 4 M)** HAUTEUR : **4 M**
- DORTOIR : SUPERFICIE : **25 M² (5 X 5 M)** HAUTEUR : **3,2 M**
- SALLE DE MOTRICITÉ :

- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 14**

- SALLE 1 : SUPERFICIE : **54 M² (9 X 6 M)** HAUTEUR : **2,7 M**
- SALLE 2 : SUPERFICIE : **54 M² (9 X 6 M)** HAUTEUR : **2,7 M**
- SALLE 3 : SUPERFICIE : **54 M² (9 X 6 M)** HAUTEUR : **5,5 M**
- SALLE 4 : SUPERFICIE : **54 M² (9 X 6 M)**
- SALLE 5 : SUPERFICIE : **54 M² (9 X 6 M)**
- SALLE INFORMATIQUE + BIBLIOTHÈQUE :

- POUR UNE PIÈCE RECTANGULAIRE DE **50 M²** AVEC UNE HAUTEUR SOUS PLAFOND DE **3 MÈTRES**, UN SEUL VENTILATEUR CENTRAL NE SUFFIRA PAS. L'AIR NE CIRCULERA PAS CORRECTEMENT DANS LES ANGLES ET LA FORME ALLONGÉE VA BLOQUER LE FLUX.
- LA CONFIGURATION IDÉALE CONSISTE À INSTALLER **DEUX VENTILATEURS DE PLAFOND IDENTIQUES**, RÉPARTIS SUR LA LONGUEUR DE LA PIÈCE.
- **OBJECTIF DE HAUTEUR** : LES PALES DOIVENT IDÉALEMENT SE SITUER À **2,50 MÈTRES DU SOL** POUR OFFRIR UN RAFRAÎCHISSEMENT OPTIMAL TOUT EN RESPECTANT LES DISTANCES DE SÉCURITÉ (LA DISTANCE MINIMALE DE SÉCURITÉ ENTRE LE SOL ET LES PALES DOIT ÊTRE DE **2,30 MÈTRES**).



Spécifications des ventilateurs

Diamètre	Zone d'efficacité	Vitesse d'air max*	Poids net	Extensions	Puissance max*	Moteur
132 cm	Aire de 10m ²	1,5m/s	5,3 kg	15 cm incluse 127 cm option	<40 W	DC 6 vitesses
160 cm	Aire de 20m ²	1,5m/s	5,7 kg			

Description	Qte	PU HT en euro	TOTAL TTC en euro	TOTAL TTC pour 25 en euro
Turbobrise ERP 3 pales 160cm (63") ABS blanc : Trois pales Prolongateur 15cm (6") Télécommande sans fil RF Moteur à aimants permanents Poids : 5,7kg Garantie: ventilateur 10 ans, télécommande 2 ans + prolongateur 127 cm blanc	1	454	544,8	13 620
	25	409	490,8	12 270

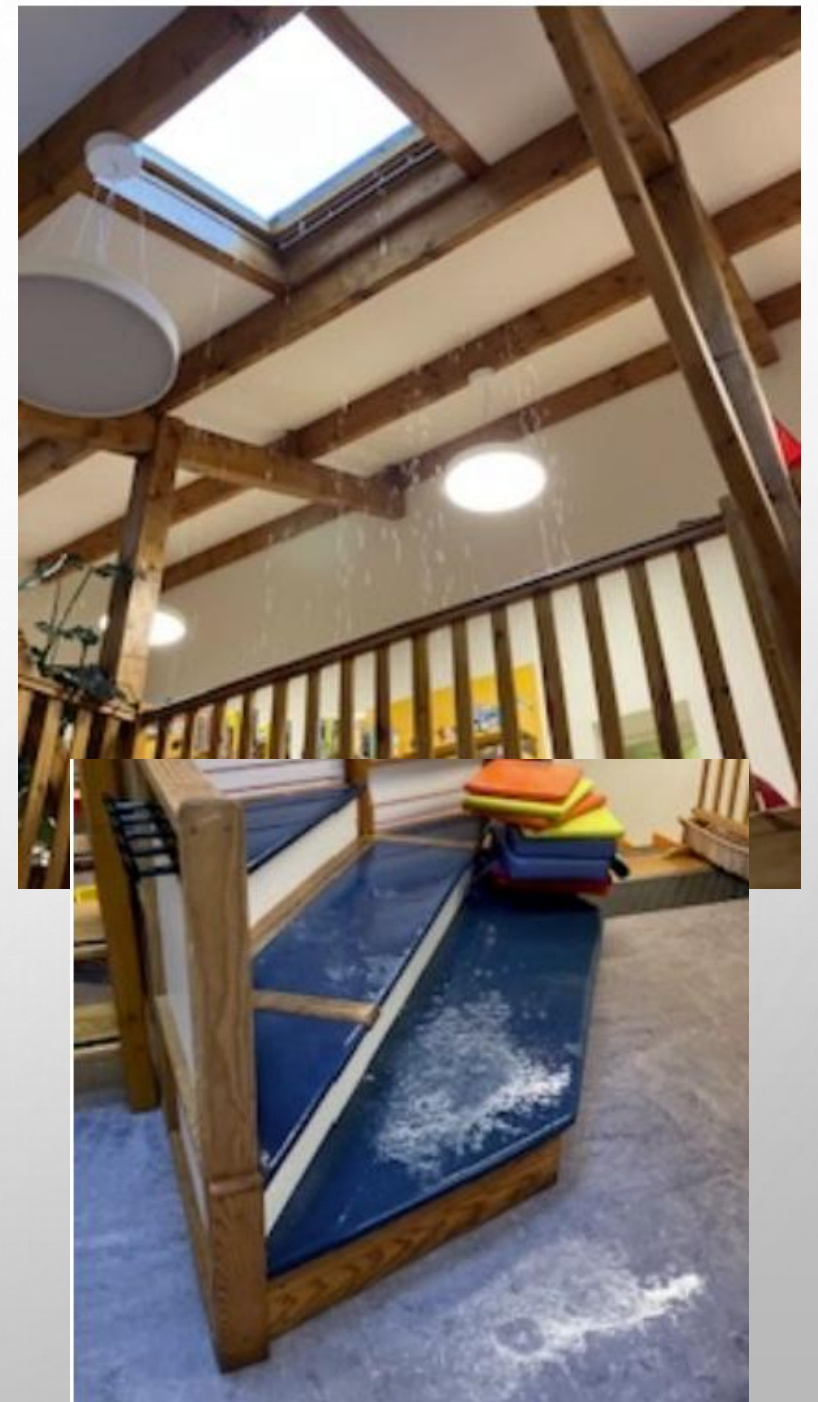
MAISON DE SANTÉ

- LORS DES CANICULES, NOUS AVONS DEUX PROBLÈMES :
- DANS LE PATIO CÔTÉ MÉDECINS, LE SOLEIL DONNE SUR LES BAIES EST LA TEMPÉRATURE AUGMENTE RAPIDEMENT DANS LE COULOIR. POUR CETTE ANNÉE, NOUS AVONS MIS LES RIDEAUX QUI DEVAIENT ÊTRE À L'INTÉRIEUR À L'EXTÉRIEUR, MAIS CE N'EST PAS UNE SOLUTION DURABLE.
 - SOIT METTRE UN FILM QUI ABSORBE UN % DE LA CHALEUR MAIS QUI ASSOMBRIT : COÛT 4 000 €
 - SOIT DES STORES VERTICAUX EN TOILE EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES : 10 000 €
 - SOIT DES BRISES SOLEILS ÉLECTRIQUES : 12 000 € ? (AVEC L'IA)
- LE DEUXIÈME PROBLÈME CONCERNE LA CTA QUI RENVOIE DE L'AIR CHAUD ET QUE L'INSTALLATEUR N'ARRIVE PAS À RÉGLER. IL FAUDRAIT 3 PROGRAMMES : 1 D'HIVER AVEC CHAUFFAGE (CELUI EN FONCTION), 1 MI SAISON SANS LE CHAUFFAGE (PAS DE DÉCLENCHEMENT DE LA SONDE DE T° EXTÉRIEURE), 1 CANICULE QUI TOURNE PLUS LA NUIT POUR RAFRAICHIR ET MOINS LE JOUR POUR NE PAS CHAUFFER LES SALLES.
- UNE RÉUNION PRÉVUE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LE 9 SEPTEMBRE PERMETTRA DE VOIR CE QUE NOUS ALLONS VALIDER.

MÉDIATHÈQUE

- DEPUIS 2016, AVEC LA RÉNOVATION DE SAINT JOSEPH, CE BÂTIMENT A CHANGÉ VIRTUELLEMENT DE DESTINATION ET DE PROPRIÉTAIRE PLUSIEURS FOIS.
- AUX DERNIÈRES NOUVELLES, LA COMMUNE DEVRAIT GARDER CE BÂTIMENT SI LES TRAVAUX SE FONT À SAINT JOSEPH (PAS AVANT LA FIN DU MANDAT !!!)
 - FAUT-IL FAIRE DES TRAVAUX ?
 - SI OUI :
 - PROBLÈME VELUX
 - PROBLÈME HUMIDITÉ

- VELUX MÉDIATHÈQUE : A CHAQUE GROS ORAGE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES L'ENTOURAGE DES VELUX FUT.
- A PRIORI, LE PROBLÈME VIENDRAIT QUE LES VELUX SONT PLACÉS TROP BAS SUR LE TOIT ET LA QUANTITÉ D'EAU QUI ARRIVE ET TROP IMPORTANTE POUR ÊTRE ÉVACUÉE PAR L'ENTOURAGE ACTUEL.
- UN DEVIS POUR AUGMENTER L'ENTOURAGE DE VELUX S'ÉLÈVE À 3 500 € TTC
 - NOUS VALIDONS LES TRAVAUX

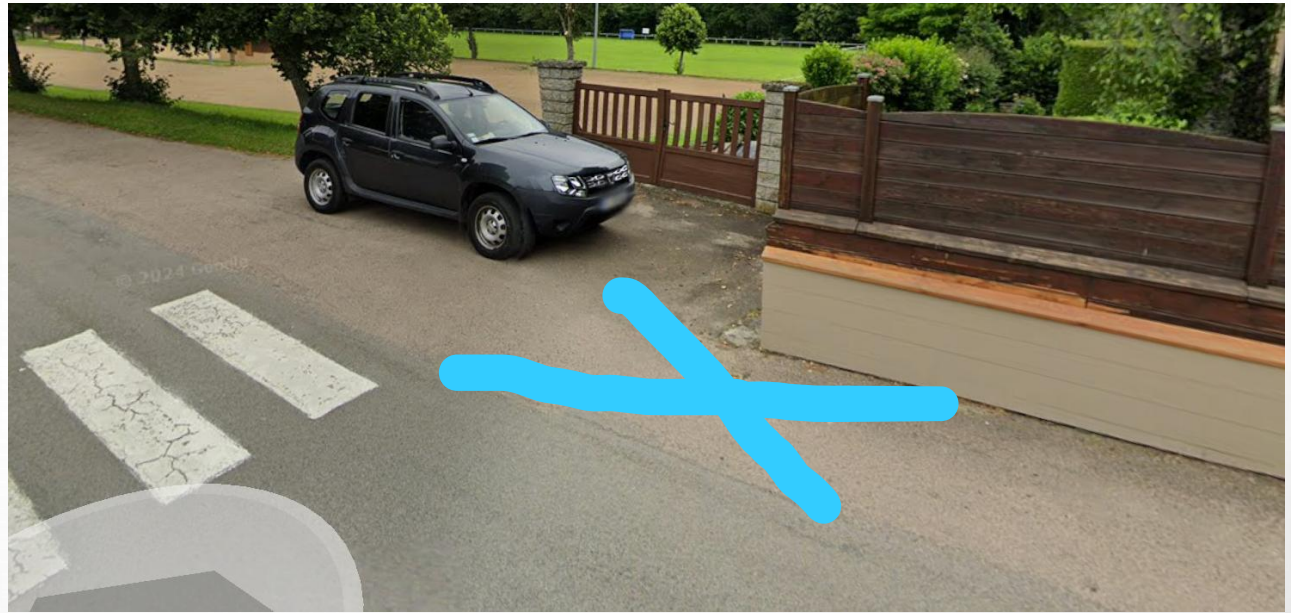


TRAVAUX PLAN D'EAU

- AUCUNE SUBVENTION POSSIBLE
 - IL FAUT DONC FAIRE LES APPELS D'OFFRE POUR :
 - MAÇONNERIE
 - EU + EP (EU PASSE SUR LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT)
 - LES TRAVAUX NE SE FERONT QUE SI L'ON PEUT VIDER LE PLAN D'EAU.
NOUS LE SAURONS QUE FIN SEPTEMBRE DÉBUT OCTOBRE.
- FRÉDÉRIC ET LAURENT FERONT LES CAHIERS DES CHARGES POUR LES
DIFFÉRENTS TRAVAUX

SÉCURITÉ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
A PARTIR DE 2027, LA LOI INTERDIRA LE STATIONNEMENT À MOINS
DE 5 MÈTRES DES PASSAGES PIÉTONS

PLUSIEURS SOLUTIONS SONT PROPOSÉES. LORS DU CONSEIL
D'ÉCOLE, LE CHOIX SERA VALIDÉ.



DEMANDES :

➡ AVOIR DU TRIPHASÉ AU CHALET POUR LES MANIFESTATIONS :

PREMIÈRE SOLUTION : METTRE EN TRIPHASÉ LE COMPTEUR DU CHALET

COÛT ENEDIS : 1 800 €

COÛT ELECTRICIEN POUR TABLEAU 1 500 €

COÛT D'ABONNEMENT POUR LE COMPTEUR CHAQUE ANNÉE ?

DEUXIÈME SOLUTION : ACHETER 100 M DE CÂBLE POUR BRANCHER À LA SALLE DES FÊTES OU COMPTEUR VERS ANCIENNEMENT KINÉS + DES PASSAGES DE ROUES + COFFRET FORAIN + ÉLECTRICIEN : COÛT UNIQUE D'ENVIRON 1 500 € TTC

LA DEUXIÈME SOLUTION EST VALIDÉE.

PORTES DES GARAGES AUTOMATIQUES DANS LES LOCAUX DE L'ANCIEN SERVICE TECHNIQUE

- DEPUIS PLUS D'UN AN LE FONCTIONNEMENT EST ALÉATOIRE
- LE COÛT POUR CHANGER UN MOTEUR 2 300 € TTC
- VALIDATION

ESPACE VERT SUR LA PLACE



- PLUSIEURS ESPACES GOUDRONNÉS PEUVENT ÊTRE REMIS À LA NATURE.
NOÉMIE SE PROPOSE DE TRAVAILLER DESSUS.



- CHÊNES ET ROBINIERS CLASSÉS ARBRES REMARQUABLES



Désignation				Qté	U	PU HT	Total HT
Diagnostic visuel phytosanitaire et sécuritaire - Préconisations de mise en sécurité et pérennisation							
Saisie des données sur SIG - Géolocalisation des arbres							
Commune : CUNLHAT							
Adresse : Roussy / Vironne							
Arbres concernés : Arbres désignés par le commanditaire							
Nombre d'arbres estimés : 5							
Examen visuel depuis le sol				1	FORF	310,00	310,00
Rapport détaillé avec fiche arbre				1	FORF	260,00	260,00
Cartographie - géolocalisation des arbres				1	FORF	20,00	20,00
Frais de déplacement (A/R)				1	FORF	100,00	100,00
<i>Etude réalisée suivant les méthodes et limites annexées au devis.</i>							
Taxe	Base	Taux	Montant	Montant net HT €			690,00
TVA	690,00	20,00	138,00	Montant TVA €			138,00
				Montant net TTC €			828,00

- MÊME SI LE COÛT EST IMPORTANT, AFIN D’AVOIR UNE ÉTUDE OBJECTIVE, IL EST ACTÉ DE RÉALISER LE DIAGNOSTIC

• **LA RÉSERVE COMMUNALE**

• **AIDE EN CAS DE CRISE**

- APPORTER UN SOUTIEN DIRECT ET DE L'AIDE AUX PERSONNES TOUCHÉES PAR UN SINISTRE.
- ASSISTER LES AGENTS DE LA VILLE POUR DES TÂCHES LOGISTIQUES (RAVITAILLEMENT, HÉBERGEMENT D'URGENCE, DÉBLAIEMENT).
- LIBÉRER LES PROFESSIONNELS DU SECOURS (POMPIERS, FORCES DE L'ORDRE) POUR QU'ILS SE CONCENTRENT SUR LES URGENCES VITALES.

• **PRÉVENTION ET SENSIBILISATION**

- INFORMER LES HABITANTS SUR LES RISQUES LOCAUX (FEUX DE FORÊT, CRUES).
- PARTICIPER À DES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR LE TERRAIN OU LORS D'EXERCICES DE SÉCURITÉ.
- RENFORCER LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ ENTRE VOISINS.

• **CADRE SIMPLE ET SÉCURISÉ**

- OUVERT À TOUS LES VOLONTAIRES MOTIVÉS SANS CONDITION PHYSIQUE STRICTE NI D'ÂGE LIMITE.
- STATUT DE BÉNÉVOLE ENCADRÉ PAR UN CONTRAT ET PROTÉGÉ PAR UNE ASSURANCE MUNICIPALE.

- **1. LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **LE VOTE** : LE CONSEIL MUNICIPAL DOIT VOTER UNE DÉLIBÉRATION OFFICIELLE FONDANT LA RCSC.
- **L'OBJET** : CE TEXTE FIXE LES MISSIONS CONFIÉES AUX RÉSERVISTES, LE BUDGET ALLOUÉ ET LE NOMBRE MAXIMAL DE BÉNÉVOLES.

- **2. LA RÉDACTION DE L'ARRÊTÉ ET DU RÈGLEMENT**

- **L'ARRÊTÉ DU MAIRE** : LE MAIRE SIGNE UN ARRÊTÉ MUNICIPAL QUI FORMALISE L'ORGANISATION DE LA RÉSERVE.
- **LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR** : CE DOCUMENT DÉFINIT LES DROITS, LES DEVOIRS, LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE ET LE FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DES RÉSERVISTES.

- **3. LE RECRUTEMENT ET L'ENGAGEMENT**

- **L'APPEL AUX BÉNÉVOLES** : LA MAIRIE COMMUNIQUE AUPRÈS DES HABITANTS POUR RECUEILLIR LES CANDIDATURES.
- **LE CONTRAT** : CHAQUE BÉNÉVOLE SIGNE UN "ENGAGEMENT À SERVIR" D'UNE DURÉE DE 1 À 5 ANS (RENOUVELABLE).

- **4. L'ÉQUIPEMENT ET LA FORMATION**

- **L'ASSURANCE** : LA COMMUNE SOUSCRIT UNE ASSURANCE POUR COUVRIR LES RÉSERVISTES EN MISSION.
- **LE MATÉRIEL** : LA MAIRIE FOURNIT UNE TENUE DISTINCTIVE (SOUVENT UN GILET ORANGE) ET LES OUTILS NÉCESSAIRES.
- **LA PRÉPARATION** : LA COMMUNE ORGANISE DES SESSIONS D'INFORMATION ET DES EXERCICES DE SIMULATION DE CRISE.



[Financer ce matériel](#)



MCDA
Concessionnaire / Distributeur
Siret : 44496419100035
France Auvergne-Rhône-

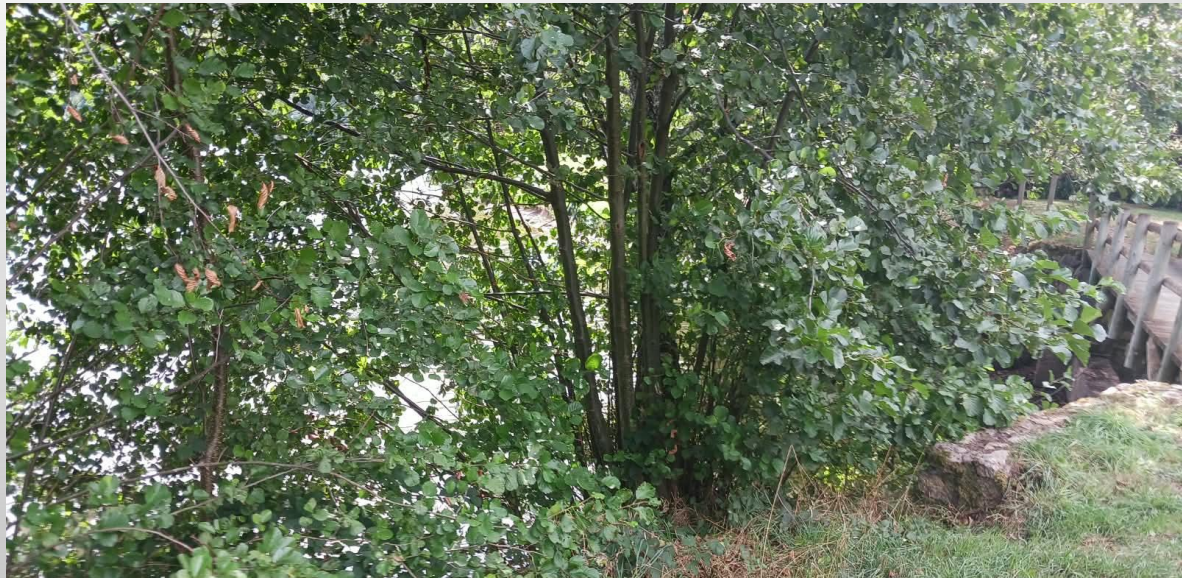
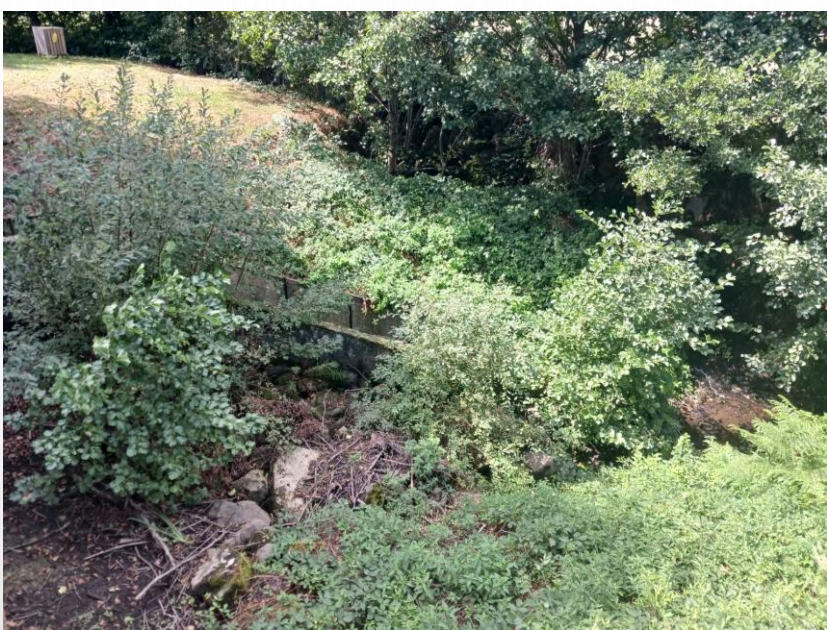
Marque :	<u>Agrimat</u>
Modèle :	8000
Etat :	Occasion - état moyen
Année :	1999
Capacité :	8 000 L
Disponibilité :	Disponible
Durée de disponibilité des pièces détachées :	NC
Prix HT :	7 800 €
	EUR (€)

JOURNÉE CITOYENNE

NETTOYAGE DES CHEMINS DE RANDONNÉES + PLAN D'EAU. RÉALISATION DE PLAQUETTES
(NOVEMBRE – DÉCEMBRE)

PLANTATION AUTOUR DE L'ÉGLISE (NOVEMBRE – DÉCEMBRE) EN SEMAINE ?

PLANTATION DE LA HAIE DU PLAN D'EAU ET DE LA HAIE AU TERRAIN DE RUGBY (EN
JANVIER)



DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT POUR LA PLANTATION DE HAIES

- ENTRE LES LIMITES DU TERRAIN DU PLAN D'EAU ET LE TERRAIN EN MONTANT SUR LE BOURG





- AU NIVEAU DE LA SALLE DE SPORT ET EN MONTANT ENTRE LA ROUTE ET LE TERRAIN DE RUGBY